

Une première mention en 1602

RECHERCHE | Au fil des recherches, l'arvine remonte le temps. On peut affirmer qu'elle était déjà cultivée en Valais au début du XVII^e siècle. Et probablement beaucoup plus tôt!

PAUL VETTER

On la disait autochtone, puisant ses racines dans la région de Martigny; on la savait apparentée à des variétés valdôtaines (voir encadré). Grâce aux chercheurs travaillant à la rédaction de «L'histoire de la vigne et du vin en Valais», pour le compte du Musée valaisan de la vigne et du vin (MVVV), on sait désormais que l'arvine était déjà présente en Valais au début du XVII^e siècle au moins.

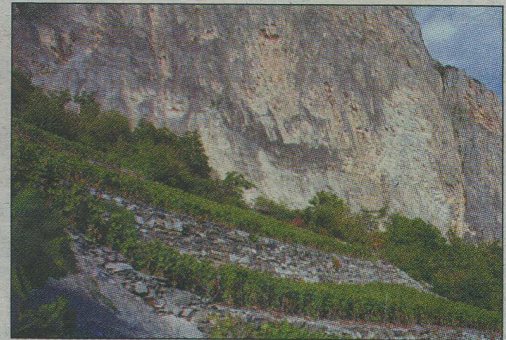
Le premier document mentionnant le cépage «arvina» date de 1602. Il s'agissait de «l'admodiation (n.d.l.r.: un bail, dont le prix se paie en fruits) d'un champ à Molignon, sous condition de le transformer en vigne et d'y planter de la rèze et de l'arvine».

GRÂCE AUX TONNEAUX

Les historiens ont une nouvelle fois trouvé sa trace en 1667, dans un inventaire de ton-

neaux contenant du vin issu de différentes variétés parmi lesquelles de l'humagne, du muscat et... de l'arvine. Ces deux références à l'arvine ont été repérées dans les archives du Chapitre de Sion. La troisième mention de l'arvine découverte par les chercheurs, toujours au XVII^e siècle, date de 1674. Il s'agissait alors de la vente de deux setiers de «vielle arvina» à un individu de Conthey. A noter que le qualificatif utilisé n'est pas péjoratif. Il désigne simplement une arvine d'un millésime antérieur au vin de l'année.

A partir de la fin du XVII^e siècle, la mention de l'arvine est beaucoup plus fréquente dans les différents documents analysés par les historiens. «Elles restent cependant de très loin inférieures à celles signalant du muscat et de l'humagne et même de la rèze, du gouais ou encore de la malvoisie», expliquent les chercheurs mandatés par le MVVV.



Les plus vieux tablars d'arvine ... du monde, sous les rochers de Chamoson. LE NOUVELLISTE

qu'on en trouve des traces dans les documents d'archives», commentent les historiens qui ne sont pas trop étonnés et déçus, puisqu'ils ont constaté que, «avant le XVII^e siècle, il est extrêmement rare de trouver des noms de cépages dans les documents. La plupart du temps, on trouve les mentions vin rouge ou vin blanc, sans précision supplémentaire».

Les recherches permettent aussi, mais de manière très fragmentaire, de situer l'implantation des vignes d'arvine. «Entre le XVII^e et le XIX^e siècle, on trouve de l'arvine à Martigny, Fully, Sion et Saint-Léonard. Cependant, sans mentions plus nombreuses, il est impossible de définir l'étendue de l'implantation», avertissent les scientifiques.

L'interprétation d'autres documents permet aussi de penser que la culture de l'arvine est restée, tout au long des siècles, bien marginale par rapport à d'autres variétés.

La génétique la laisse orpheline

Malgré les recherches en paternité du biologiste José Vouillamoz, l'arvine reste à ce jour orpheline. Le chercheur valaisan n'a pas repéré ses parents directs dans sa base de données pourtant très fournie. Parmi les cépages apparentés, on trouve le prié, le cornalin d'Aoste, le roussin ou le vien de Nus, tous originaires du val d'Aoste. Mais si ce ne sont que de très lointains cousins, on peut tout de même légitimement supposer que les origines de notre petite arvine sont bien situées au sud des Alpes valaisannes. Mais on est surtout en droit d'affirmer que, au vu de l'ancienneté de son implantation, elle mérite amplement le qualificatif d'autochtone, et cela même si l'on trouve aussi quelques parchets de petite arvine accrochés aux flancs du val d'Aoste.

LES MENTIONS SONT RARES

Si les recherches permettent à l'arvine de remonter le temps, il ne faut pas en déduire que ce cépage n'est en Valais que depuis le début du XVII^e. «L'arvine est vraisemblablement présente depuis plus longtemps, mais sans

La présence de l'arvine est attestée depuis le début du XVII^e siècle. Les plus vieux ceps existants sont plantés à Chamoson et ont quatre-vingts ans. LE NOUVELLISTE

